



PLF 2026 : l'UNAM salue de véritables mesures d'accompagnement pour la relance du logement

L'UNAM salue l'action de Vincent Jeanbrun, Ministre du Logement et de la Ville, et se félicite de l'intégration de mesures attendues par les opérateurs dans le texte de la partie recettes du projet de loi de finances (PLF) pour 2026 sur lequel le Gouvernement engage sa responsabilité.

« Le compromis politique qui semble avoir été trouvé sur le budget devrait permettre de débloquer quelque peu la situation de crise dans laquelle la France est engluée et d'accélérer le développement d'une offre de logements au sein d'un certain nombre de nos opérations d'aménagement. C'est une bouffée d'oxygène pour nos entreprises qui sont confrontées à la crise depuis de trop nombreux mois maintenant », déclare Nicolas Gravit, Président de l'UNAM.

Parmi les mesures saluées par l'UNAM, la création d'un statut ambitieux du bailleur privé, préconisés par le rapport des parlementaires Mickaël Cosson et Marc-Philippe Daubresse, mais aussi les arbitrages concernant la RLS.

« Ce statut du bailleur privé applicable à toutes les formes urbaines permettra d'aider l'ensemble de la filière immobilière et contribuera à débloquer le parcours résidentiel en élargissant l'offre de logements. De même, l'équilibre trouvé entre la baisse de la réduction de loyer de solidarité (RLS) et la hausse de la contribution au Fonds national des aides à la pierre (FNAP) donnera aux bailleurs sociaux la possibilité d'investir dans de nouveaux logements » explique Nicolas Gravit.

L'UNAM reste pleinement mobilisée ces prochaines semaines sur l'ensemble des textes en cours d'élaboration, législatifs ou réglementaires. Propositions de loi et méga-décrets « simplification », décentralisation, opérationnalité de la sobriété foncière, sont autant d'occasions de transformer l'essai pour donner aux territoires de véritables outils mais aussi pour relancer en profondeur toute la chaîne de l'immobilier et de l'aménagement dont nombre de projets de vie de nos concitoyens dépendent.

L'acte de décentralisation annoncé par le Premier ministre est également très attendu par les professionnels, et devra veiller à faciliter les échanges entre les administrations responsables de l'application des diverses législations impactant les opérations d'aménagement.